

GRAND AVIGNON

MAG

#48

MARS 2022

RETROUVEZ-
NOUS SUR :



LE BIMESTRIEL D'INFORMATION DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU GRAND AVIGNON

— En actions

Eau Grand Avignon :
le point sur la facturation

— Destination éco

Un grand plan de
redynamisation des zones
d'activités

— Territoire durable

Déchets verts :
l'Agglomération innove
encore

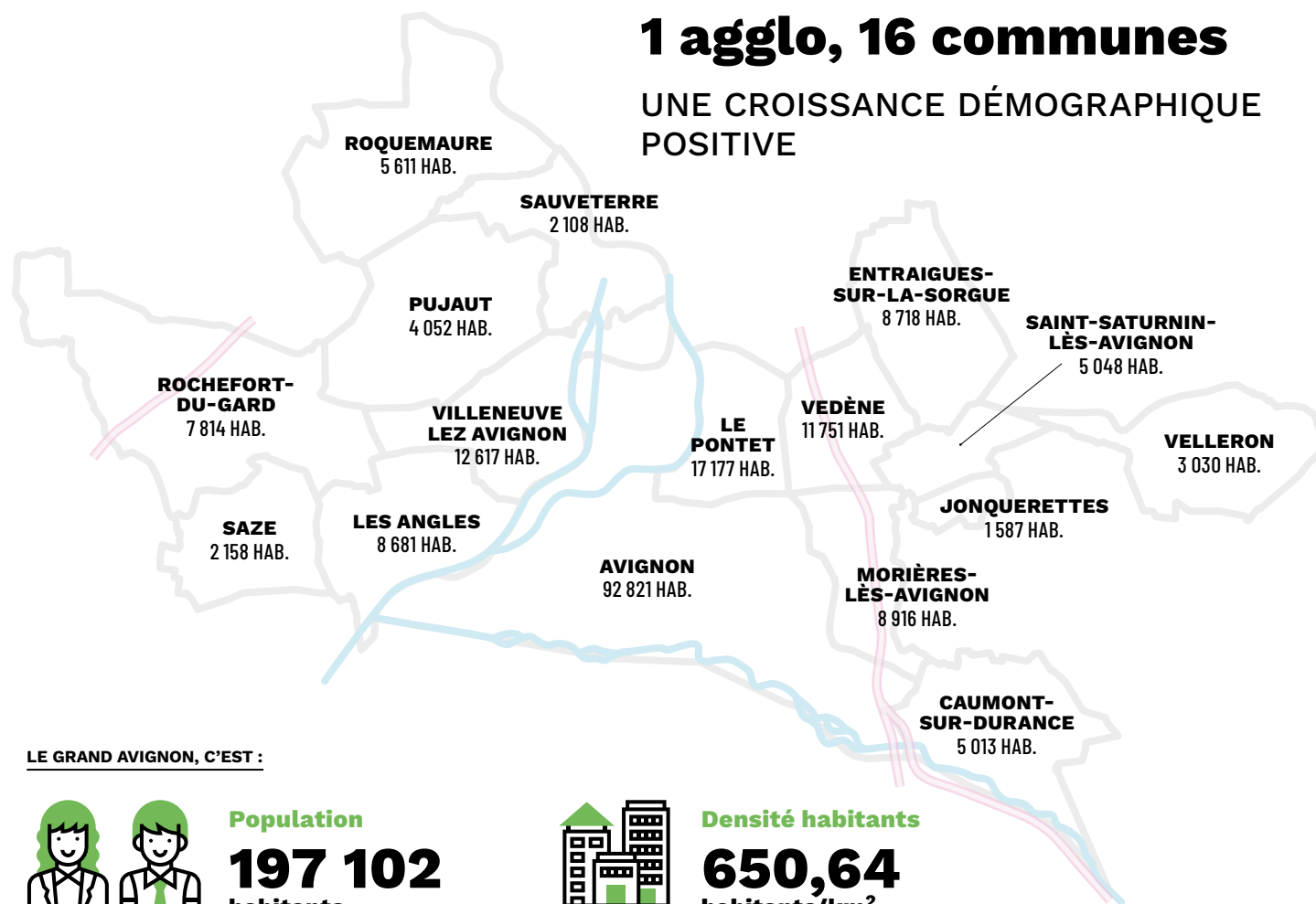
— Économie

Grand Avignon en Technopôle position

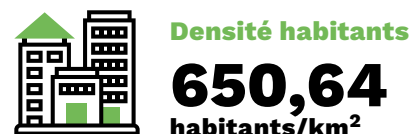


1 agglo, 16 communes

UNE CROISSANCE DÉMOGRAPHIQUE POSITIVE



LE GRAND AVIGNON, C'EST :



Source Insee – Données 2022 sur population de référence de 2019.

Sommaire

- P. 3 **Point de vue**
- P. 4 **En actions**
- P. 8 **Arrêt sur image**
- P. 10 **À la une**
- P. 18 **Destination éco**
- P. 22 **Territoire durable**
- P. 28 **Info Communes**
- P. 34 **Culture et vous**

GRAND AVIGNON MAG Bimestriel d'information de la Communauté d'agglomération du Grand Avignon - Numéro #48 - Février 2022.

Direction de la publication : Ludovic Morel · Rédaction : Claire Voisin, service communication · Conception de la maquette et mise en page : sur le pont ! communication · Crédits photo : Mickael & Cédric Studio Delestrade, Grand Avignon, Clotilde Arnaud, Arpege architecture, Matthieu Husser Architectures, Frédéric Sicard photographe, A. Deloffre, Jérémie Le Maoût, Anne Van der Stegen · Imprimerie : Imprimerie Rimbaud · Dépôt légal : ISSN 2802-169X. Imprimé sur papier recyclé.

Grand Avignon · 320, chemin des Meinajariès · BP 1259 Agroparc · 84911 Avignon Cedex 9 · Tél. 04 90 84 47 00 · Fax : 04 90 84 47 01 · contact@grandavignon.fr · grandavignon.fr

Ouvert du lundi au vendredi de 8h à 18h30, pendant les vacances scolaires du lundi au vendredi de 8h45 à 12h et de 13h30 à 17h45.

Information : Les mesures sanitaires ont été respectées lors des prises de vues de ce magazine et le masque n'a été retiré que le temps de la photo.

Joël Guin

Président du Grand Avignon

ACCÉLÉRATEUR DE CROISSANCE

Faire du Grand Avignon un véritable territoire d'innovation, un "campus de recherche" où les laboratoires, les entreprises et les acteurs de la formation travaillent main dans la main pour garantir l'avenir de notre économie, telle est la vocation d'Avignon Technopôle. Sur un même site, nous avons la chance de regrouper l'un des plus gros centres de l'Inrae en France, une antenne du CTCPA, un laboratoire d'informatique appliquée, le campus scientifique de l'Université d'Avignon, des start-up et des firmes internationales. Acteur incontournable du secteur agroalimentaire, Avignon Technopôle poursuit aujourd'hui son développement autour de la filière de la naturalité, qui se construit depuis quelques années avec la dynamique du pôle Innov'Alliance, seul pôle de compétitivité de la naturalité en France. Cette communauté d'acteurs économiques et d'institutions publiques, soutenue par le Grand Avignon qui aménage le Technopôle, trouve son ciment dans l'innovation et l'esprit de compétitivité, au service de notre territoire. La volonté d'accompagner nos entreprises et le secteur agricole dans la nécessaire transition écologique et technologique en cours, y contribue tout autant. Avec la future zone d'activités du Plan à Entraigues, en cours de création, ce Technopôle qui se construit et se renouvelle, sans cesse, demeure l'une des clés de notre avenir économique.



Joël Guin, président du Grand Avignon, visite le chantier de la pépinière d'entreprises Créativa.

“ Faire du Grand Avignon un véritable territoire d'innovation. ”

AMÉLIORER ENCORE LA GESTION DES DÉCHETS

La préservation de l'environnement constitue le leitmotiv de notre projet de territoire. Cette volonté se traduit en 2022 par la mise en place de nouvelles actions en faveur du tri et de la réduction des déchets, à découvrir dans les pages de ce magazine : expérimentation du broyage des déchets verts, modification de la collecte des cartons dans le centre-ville d'Avignon pour les professionnels, travaux dans les déchèteries d'Avignon Courtine et Velleron. D'autres actions seront également lancées cette année, parce que la gestion des déchets doit nous mobiliser toutes et tous.

CONSOLIDER L'ANCRAGE DE NOS ENTREPRISES DANS LE GRAND AVIGNON

Aider les entreprises à se développer, tout en restant sur notre territoire, en inciter de nouvelles à s'implanter, cela passe aussi par la qualité des services que nous leur fournissons. La mise à disposition d'une offre foncière et immobilière adaptée aux besoins des entreprises, dans un environnement dynamique et agréable à vivre pour les salariés, fait partie des ambitions majeures de l'Agglomération. Certaines zones d'activités du Grand Avignon ne répondant plus à ces objectifs, nous allons lancer un vaste plan de redynamisation de nos zones d'activités, qui sera déployé au cours des 5 prochaines années. J'y suis personnellement très attaché pour que les entreprises bénéficient de conditions d'accueil équitables, qualitatives et profitables à leur développement.



Le futur groupe scolaire Joly-Jean à Avignon a bénéficié du fonds de soutien du Grand Avignon à hauteur de 1,6 M€.

TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Le Grand Avignon soutient ses communes

La transition écologique constitue l'un des axes majeurs du projet de territoire du Grand Avignon. Afin de soutenir ses communes membres dans leurs projets environnementaux, l'Agglomération a décidé la création d'un **fonds de solidarité spécifique**. Pour la période 2021-2026, ce programme de soutien de 10 M€ est destiné à **accompagner la mise en œuvre d'actions favorisant la transition écologique de notre territoire**. Pour être le plus juste possible, des critères ont été établis, notamment au regard de la population de chaque commune et du revenu moyen par habitant. Le taux de la subvention du Grand Avignon est plafonné à 50 % du montant total du projet. Ce fonds de soutien va d'ores et déjà aider deux projets exemplaires en matière environnementale. La **Ville d'Avignon** s'est ainsi vu attribuer un budget de **1,6 M€** pour la **construction du groupe scolaire de l'écoquartier Joly-Jean**, labellisé Bâtiment Durable Méditerranéen, tandis que **Sauveterre** va bénéficier de **200 000 €** pour financer la construction d'une **annexe à sa salle de sport**, labellisée Bâtiment à Énergie Positive.

D'autres communes (Saze, Roquemaure, Villeneuve lez Avignon...) ont également déposé des dossiers de demande de subvention.

PROGRAMME ALIMENTAIRE TERRITORIAL

Agriculteurs : mieux transmettre sa ferme



Le 3 février dernier, s'est déroulé en présence d'une trentaine de participants le **premier forum sur la transmission "Demain ma ferme ?"**, consacré aux agriculteurs dans le cadre du Programme Alimentaire Territorial (PAT) mené par le Grand Avignon.

Sous forme de stands et ateliers, cet événement avait pour objectif de **sensibiliser les agriculteurs à la transmission de leur ferme**, que ce soit ou non dans le cadre familial, et également de leur offrir la possibilité de **rencontrer des professionnels** avec qui échanger sur des questions telles que leur fin de carrière, leur retraite ou leur projet de transmission. Préparer une nouvelle génération d'agriculteurs et faciliter la transmission des exploitations constituent des enjeux majeurs pour maintenir, voire étendre, les capacités de production du territoire.



SOLIDARITÉ

Des femmes mieux connectées

REPÈRE

L'association Avenir 84 intervient depuis 2001 dans le cadre du Contrat de ville du Grand Avignon, en particulier dans les domaines de la médiation numérique et de l'accompagnement des publics en difficulté aux démarches en ligne, ou encore de l'accompagnement à l'emploi dans les quartiers prioritaires.

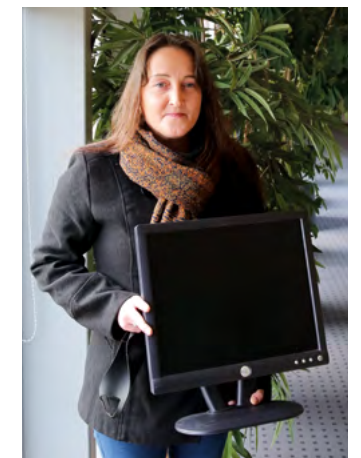
Les périodes de confinement liées au contexte pandémique ont accru les besoins d'équipement et d'accompagnement numériques des publics les plus fragiles, souffrant d'un manque d'accès aux services en ligne. En partenariat avec l'association Avenir 84 et Pôle emploi, le Grand Avignon a remis le 19 janvier dernier **10 ordinateurs à des femmes en situation de grande précarité**, dans le cadre de l'opération **"Femmes Connectées 2.0"** initiée par la Préfecture de Vaucluse. Ce dispositif vise à collecter auprès d'administrations, de collectivités ou d'entreprises des équipements informatiques, qui sont ensuite mis à disposition de femmes en difficulté, accompagnées vers la réinsertion par Pôle Emploi. Une manière d'être solidaires, tout en agissant pour l'environnement.

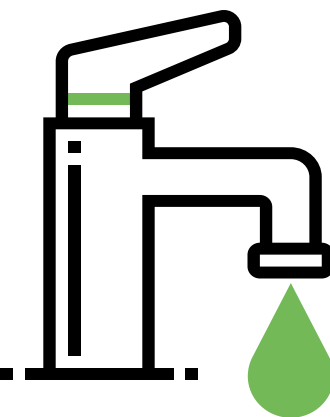
➕ Plus d'infos sur grandavignon.fr
📍 @grandavignon

LE POINT DE VUE

« Merci de nous avoir offert ces ordinateurs qui vont bien nous servir pour nos recherches d'emploi, et qui vont nous permettre d'accéder à beaucoup de choses auxquelles nous n'avions pas accès avant. Et j'espère que vous pourrez continuer d'aider d'autres femmes, car cela nous rend à toutes un grand service. »

— Cindy, bénéficiaire du dispositif "Femmes Connectées 2.0"





EAU

Eau Grand Avignon : le point sur la facturation

Joël Guin, président du Grand Avignon, et Patrick Sandevoir, vice-président délégué à l'eau potable et à l'assainissement collectif, continuent de suivre de très près le contrat qui lie l'Agglomération à la société Eau Grand Avignon, pour la gestion de l'eau sur sept nouvelles communes (Jonquerettes, Les Angles, Morières-lès-Avignon, Pujaut, Roquemaure, Sauveterre, Villeneuve lez Avignon). L'occasion de revenir sur quelques points importants, pour mieux comprendre le processus de facturation et ses principaux enjeux.

PASSER D'UN ESTIMATIF À UNE FACTURATION SUR LES CONSOMMATIONS RÉELLES

Pour ces communes, l'enjeu principal étant de tenir compte de la consommation réelle des usagers afin qu'ils soient facturés au plus juste, il a fallu relever quelques 23 460 compteurs. Afin de faciliter la vie des habitants dont les compteurs sont inaccessibles – en intérieur par exemple – Eau Grand Avignon a mis en place un système de transmission de son index de consommation par l'utilisateur lui-même, grâce à une simple photo. La campagne de relève s'est achevée en décembre 2021 sur l'ensemble des communes. Toutes les factures ont été envoyées, la relève ainsi réalisée sur la très grande majorité des compteurs a permis de régulariser l'estimation du premier semestre 2021.

DES TÉLÉCONSEILLERS À VOTRE DISPOSITION

Les téléconseillers d'Eau Grand Avignon sont joignables par courrier, téléphone, mail ou via les accueils clients. Soucieux de la qualité du service rendu aux habitants du Grand Avignon, Joël Guin a demandé aux représentants de Eau Grand Avignon de redoubler d'attention sur les réclamations des usagers. Factuellement, le taux de réclamation des usagers de l'ensemble des communes du Grand Avignon se situe aujourd'hui à 1,4 %, taux qui est inférieur à ce que rencontrent les opérateurs de l'eau au niveau national.

Joël Guin, président du Grand Avignon, a cependant fixé aux dirigeants d'Eau Grand Avignon l'objectif de réduire encore ce taux.

Concernant la TVA, il est rappelé que son calcul est conforme aux dispositions réglementaires, comme le confirme la préfecture de Vaucluse dans un courrier envoyé au Grand Avignon le 9 février dernier. Il est réalisé par ligne de facture, afin de permettre le reversement de la part TTC à l'exploitant assainissement, afin que ce dernier déclare à l'administration fiscale le montant exact de TVA versé par le consommateur final. Il ne s'agit pas d'une irrégularité, mais simplement de l'application des règlements en vigueur.

ET POUR LES USAGERS QUI ONT DU MAL À RÉGLER LEUR FACTURE ?

Eau Grand Avignon offre la possibilité à ceux qui en expriment la demande de pouvoir étaler leur règlement, en optant pour la mensualisation. Pour cela, il suffit de contacter le service client, afin de trouver la solution qui convient le mieux à chacun. Les usagers rencontrant des difficultés de règlement sont également encouragés à contacter leur Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) pour bénéficier des Chèques Eau. Sur ce point, le président de l'Agglomération a demandé à Eau Grand Avignon de se rapprocher des CCAS pour que les critères d'attribution des Chèques Eau soient modifiés, afin d'être encore plus adaptés à la situation des personnes en difficulté.



BON À SAVOIR

Simplifier la vie des usagers, c'est aussi faciliter la compréhension de leur facture.

Eau Grand Avignon a conçu un tutoriel, dans lequel les usagers pourront notamment retrouver toutes les informations pour mieux comprendre leur facture.

Retrouvez le tutoriel sur eaugrandavignon.fr ou en scannant le QR code



INTERCOMMUNALITÉ

Coopérer pour répondre aux défis du bassin de vie d'Avignon

Les déplacements quotidiens, les complémentarités économiques ou encore les richesses naturelles et patrimoniales exceptionnelles font du grand bassin de vie d'Avignon un vaste espace géographique qui dépasse les périmètres administratifs et institutionnels. Les différentes intercommunalités qui le composent sont ainsi confrontées à de nombreux défis communs, notamment en matière d'attractivité, de revitalisation des centres-villes ou de transition écologique. À l'initiative du Grand Avignon et des Sorgues du Comtat, deux premières rencontres ont eu lieu en 2021, réunissant les Communautés d'agglomération du Comtat Ventoux Venaissin et du Gard Rhodanien, ainsi que les Communautés de communes du Pays des Sorgues et des Monts de Vaucluse, du Pays d'Apt Luberon, de Ventoux Sud et du Pont du Gard. L'objectif de ces échanges est d'engager une étroite collaboration entre intercommunalités. Les présidentes et présidents de ces intercommunalités ont pu définir les sujets prioritaires de coopération entre leurs structures, en particulier la mobilité et l'aménagement du territoire. Un troisième rendez-vous est prévu au printemps et sera ouvert aux autres intercommunalités du grand bassin d'Avignon souhaitant être associées à cette démarche et avancer dans la formalisation de l'outil le plus pertinent pour piloter cette coopération inédite.



VOS CONTACTS EAU GRAND AVIGNON

PAR TÉLÉPHONE :

09 77 40 84 60
(appel non surtaxé)

Du lundi au vendredi de 8h à 19h
et le samedi de 8h à 13h

Urgence 24h/24 :

09 77 42 84 60
(appel non surtaxé)

PAR INTERNET :

eaugrandavignon.fr

PAR COURRIER :

Eau Grand Avignon – SUEZ
Service client
TSA 50001
36400 La Chatre

EN AGENCE :

→ Eau Grand Avignon
Cité de l'Entreprise, Agroparc
– 105 rue Pierre Bayle, 84140
Montfavet

Ouverte tous les jours de 8h à 12h
ou sur rendez-vous l'après-midi,
en contactant le 09 77 40 84 60

→ Eau Grand Avignon
18 avenue Gabriel Péri,
30400 Villeneuve lez Avignon

Ouverte tous les jours de 14h à 16h
ou sur rendez-vous le matin, en
contactant le 09 77 40 84 60



Développement durable

Ça gaze à la station d'épuration de Courtine

La future **usine de méthanisation de la station d'épuration de Courtine** (gérée par le Grand Avignon), qui transformera les boues issues du traitement des eaux usées en biogaz utilisé sur le réseau de gaz de la ville, est sur le point d'entrer en service. Les tests et essais ont débuté. Après le démarrage progressif des installations en février, la première injection de gaz dans le réseau GrDF est attendue pour mars-avril environ. 2 000 foyers pourront ainsi être chauffés avec le gaz issu de ce nouvel équipement, qui aura coûté 8,2 M€.



— Économie

Grand Avignon en Technopôle position

— P. 11

Ça bouge dans l'immobilier d'entreprise

— P. 13

Ces lieux qui favorisent l'excellence

— P. 15

Entretien avec Guy Moureau

— P. 16

Un Technopôle où on se sent bien

— P. 17

Leur vie dans le Technopôle

Au sud-est de la cité des Papes, à un carrefour des voies de transport et dans un environnement protégé, Avignon Technopôle symbolise l'excellence locale. Celle de l'entrepreneuriat et de la science, conjuguées au service de l'innovation et du développement des filières industrielles d'avenir (agroalimentaire, naturalité). Le dynamisme économique, tout autant que la vitalité des laboratoires de recherche et le rayonnement des entreprises du Grand Avignon, s'expriment pleinement au cœur de cet espace privilégié et qualitatif.

Ça bouge dans l'immobilier d'entreprise

— Créée en 1989, la zone Agroparc continue de se développer et de proposer des opportunités en matière de développement de l'offre immobilière. Plusieurs projets proposent ou vont prochainement proposer des solutions d'hébergement optimum, pour lesquelles l'épanouissement des entreprises demeure le leitmotiv.

Créativa, première pépinière de la région Sud



La pépinière Créativa, portée par le Grand Avignon depuis 1990 dans le but d'héberger et d'accompagner les entreprises pendant leurs premières années d'activité, se modernise. Avec la construction d'un nouvel immeuble de 2 300 m² situé à côté du bâtiment Pierre Thomas (qui bénéficiera également d'une rénovation), la pépinière offrira dès ce printemps un espace et des services optimisés pour les start-up (avec salles de réunion partagées, aménagements intérieurs et extérieurs pour encourager les échanges, ateliers thématiques et rencontres...). Avec ce chantier d'un montant de 4,2 M€, le Grand Avignon manifeste clairement sa volonté de renforcer et soutenir l'entrepreneuriat sur son territoire. En 2022, 85 % des entreprises hébergées ont poursuivi leur activité à leur sortie de la pépinière.

➕ Plus d'infos sur pepiniere-creativa.com

Projet Signal, le marqueur d'ambition

Son nom exprime son ambition : celle d'un signal architectural fort pour l'entrée ouest du Technopôle, à proximité de l'Inrae (Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement). Sa forme, imaginée par le cabinet d'architectes sorguais Archi3, se veut résolument contemporaine, avec des façades recouvertes de carreaux métalliques au nord-ouest et d'un voilage métallique à l'ouest, qui donneront l'illusion d'une dysmétrie. La construction proposera trois plateaux d'environ 635 m². La première pierre du **Signal**, développé par le Grand Avignon et commercialisé par Citadis, aura lieu dans le courant du premier semestre.

➕ Plus d'infos sur batimentsignal.com



Ces lieux qui favorisent l'excellence

— Les secteurs d'activité sur lesquels le Grand Avignon parie pour son développement économique disposent déjà, ou disposeront, d'équipements de pointe pour la recherche, la formation et l'innovation. Tous ces équipements participent au développement du secteur agroalimentaire et des filières de la naturalité (alimentation, ingrédients et cosmétique naturels...) pour laquelle le Grand Avignon a été identifié par la Région Sud comme un territoire d'ancrage fort, grâce à son offre exceptionnelle de services et de formations à destination des entreprises.



Le Victoria, pour prolonger l'expérience

En moins d'un an, le nouveau bâtiment **le Victoria**, installé rue Jean Dausset, a pris son envol. Sur les 28 bureaux et espaces techniques disponibles, 20 sont déjà occupés. En octroyant des petites surfaces modulables à la vente ou à la location, le Grand Avignon a ainsi répondu aux besoins des jeunes entreprises, notamment celles qui sortent de la pépinière d'entreprises Créativa. En plus d'un tarif adapté, ces entreprises bénéficient d'espaces partagés (salle de réunion, cuisine...) favorisant les rencontres entre résidents. L'enjeu, avec le Victoria, est de fournir des solutions d'accueil et d'hébergement sur mesure pour conforter les entreprises locales en développement sur l'agglomération.

➕ Plus d'infos sur technopole-agroparc-victoria.com



Le 9, où les idées bouillonnent

C'est un lieu unique de ressources pour les acteurs économiques locaux. Depuis 2019, **"Le 9"** met à disposition des entrepreneurs, universitaires, étudiants, associations et institutions, un espace pour se réunir lors d'ateliers. Le but du Grand Avignon est de développer ainsi des idées, d'accélérer les projets, d'encourager le partage et générer de nouveaux réseaux. Par une émulation collaborative de matière grise pour voir en couleurs le futur de son entreprise, on trouve au "9" les pistes pour construire l'économie de demain, une économie plus innovante, plus responsable et plus ancrée localement.

➕ Plus d'infos sur grandavignon.fr



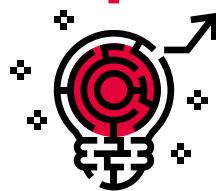
Booster la naturalité

Impulsion : action de pousser pour provoquer le mouvement. Le projet du pôle de compétitivité **Innov'alliance**, soutenu notamment par le Grand Avignon à hauteur de 471 900 €, porte particulièrement bien son nom. Au sein d'un nouveau bâtiment de 1 250 m² sur le site de l'Inrae (Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement), les entreprises du végétal et de la naturalité pourront trouver une offre de services haut de gamme. Plateforme de tests consommateurs dernier cri et espace culinaire, espace événementiel et de formation, accueil de start-up, programme d'accompagnement à l'innovation et à la croissance... Ce lieu unique en France verra ses travaux démarrés en mai, pour une livraison en 2023.

➕ Plus d'infos sur pole-innovalliance.com

Un label gage de réactivité

L'État a décerné au Technopôle le label **"Sites industriels clés en main"**, le jugeant ainsi propice à l'installation de nouvelles entreprises industrielles dans des délais fiables et maîtrisés, en raison de son offre en matière de recherche et développement, de formation et d'ingénierie. Cette reconnaissance constitue un véritable atout pour convaincre de futurs investisseurs, de nature à accélérer certaines procédures préalables à l'implantation et donc à concrétiser plus rapidement les projets.



EAT Sud aiguisé les appétits

Les entreprises agroalimentaires ne vont pas rester sur leur faim. Avec le **projet EAT Sud** (EAT pour Excellence Agroalimentaire et environnementale sur le Territoire Sud), mené par le réseau Food'in Provence-Alpes-Côte d'Azur et qui démarre fin 2022-début 2023, elles vont prochainement bénéficier d'un lieu innovant où se mêleront formations, conseils d'experts et actions collaboratives. Un "food'lab" répondra à tous leurs enjeux de croissance et de développement des compétences. Elles pourront notamment avoir accès à une usine du futur 4.0 pour des formations immersives et efficaces, ainsi que des accompagnements très opérationnels. Le Grand Avignon, qui a positionné l'industrie agroalimentaire comme filière stratégique du territoire, va subventionner cette nouvelle construction située sur le Technopôle à hauteur de 558 500 €.

« La zone du Plan, pendant industriel d'Avignon Technopôle »

Guy Moureau, vice-président du Grand Avignon délégué à l'économie soutenable et solidaire, explique l'objectif de complémentarité dédié à la zone d'activités d'Entraigues-sur-la-Sorgue, où seront installées des unités de production liées au secteur de la naturalité. Son futur développement y sera mené avec un même souci d'exemplarité qu'à Avignon Technopôle, place forte de la recherche.



Guy Moureau, vice-président du Grand Avignon délégué à l'économie soutenable et solidaire.

Grand Avignon Magazine: Pourquoi est-il si important pour le Grand Avignon de développer une zone comme celle d'Avignon Technopôle ?

Guy Moureau : « Avignon Technopôle regroupe à ce jour 6 500 emplois, 605 entreprises, 11 organismes et 6 centres de recherche. Il rassemble en un même espace les mondes de l'entreprise, de la recherche, de la connaissance et de la formation. Cette dynamique exemplaire incite aux échanges, aux rencontres, aux innovations entre toutes les forces vives qui s'y développent. On le voit par le nombre d'entreprises qui, régulièrement, nous sollicitent pour s'y installer. Le Grand Avignon, par sa compétence en matière de développement économique, fait plus que jamais de l'aménagement du Technopôle une priorité pour renforcer son attractivité. Des entreprises de renom (McCormick, Naturex, RTE...), boostées par la présence de centres de recherche et d'enseignement supérieur (Inrae, Avignon Université, CTCPA...), s'agrègent autour de deux filières d'excellence : l'alimentation et ingrédients naturels en premier lieu, qui s'inscrit dans une ambitieuse Opération d'Intérêt Régionale (OIR) autour de la naturalité, et les

activités aériennes sol-air. La priorité se porte sur un projet lié à l'innovation alimentaire, avec notamment le pôle de compétitivité Innov'Alliance, qui vise à rassembler et à donner de la visibilité au niveau national à l'écosystème présent autour de la naturalité et du végétal. Le Grand Avignon consacre un budget global de 2 M€ pour atteindre cet objectif, soutenu par la Région Sud au travers de la politique d'OIR (Opération d'Intérêt Régional) naturalité. Véritable pôle d'excellence au niveau régional, Avignon Technopôle bénéficie de surcroît désormais des labels "Parc +" et "Sites industriels clés en main", valorisant ainsi ses capacités d'accueil exemplaires pour les entreprises. »

G. A. M. : En quoi la zone d'activités du Plan peut-elle être complémentaire d'Avignon Technopôle ?

G. M. : « En 2019, un schéma d'accueil des

entreprises a été défini, établissant les pôles économiques stratégiques du territoire. Parmi eux, figure le parc industriel du Plan à Entraigues-sur-la-Sorgue qui s'inscrit dans les démarches de la naturalité et de territoire d'industrie, tout comme Avignon Technopôle, fer de lance sur la naturalité. Le Technopôle déploie une gamme de formations et de services de haut niveau pour les entreprises, évoluant dans le champ de la naturalité. La zone du Plan constitue le pendant industriel d'Avignon Technopôle, et partage cette même ambition d'exemplarité. La zone du Plan sera en effet dédiée à l'accueil d'activités industrielles spécialisées dans la naturalité. La même ambition d'exemplarité et de durabilité sera appliquée sur ces deux zones, au travers d'une politique de sobriété et d'efficacité énergétiques, menée notamment sur les bâtiments. »

Un Technopôle où on se sent bien

— Le bien-être des salariés travaillant à Agroparc demeure une priorité, notamment au travers de l'aménagement d'espaces verts protégés.

Un environnement privilégié

Chaque jour, pas moins de **6 500 salariés** se rendent à Avignon Technopôle, et presque autant d'étudiants. Pour y travailler, mais pas seulement. C'est là toute la spécificité de ce Technopôle : incarner un lieu où se côtoient les mondes de l'entreprise, de la formation et de la recherche, tout en constituant un pôle de vie qui réunit tous les services du quotidien : commerces et services, crèches, centre de santé... Les actifs bénéficient également d'un environnement de travail privilégié. Avec **30 % d'espaces verts ou agricoles**, Avignon Technopôle reste une **zone d'activités préservée**, qui fleure bon la Provence. Et le Grand Avignon, gestionnaire de la zone, entend bien qu'elle le reste. L'Agglomération a en effet mis en place une réglementation stricte en faveur de la **préservation des espaces verts** : pourcentage de pleine terre à respecter, incitation à la plantation d'espèces endémiques, gestion en "zéro phyto". Certaines zones sont même entretenues par un troupeau de brebis ! Toujours en faveur de la biodiversité, des ruches viennent également d'être installées au siège de l'Agglomération.



La voiture peut rester au garage !

Avec **5 lignes de bus Orizo** (dont la ligne de bus à haute fréquence Chron'hop C3 qui dessert la zone toutes les 12 minutes en semaine) et **4 lignes interurbaines** du réseau régional Zou !, Avignon Technopôle bénéficie d'une large desserte pour ses salariés. Elle est complétée par **deux stations Velopop*** et près de **6 kilomètres de pistes cyclables** sur les berges de canaux. Pour renforcer encore son offre de services en matière de transports doux, un **parking-relais de 320 places**, gratuit et sécurisé, sera aménagé au niveau du parc des expositions et connecté à l'ensemble des lignes du réseau Orizo.

Un soin environnemental reconnu

L'aménagement exemplaire du parc d'activités a été récompensé par l'obtention du **label "Parc +"**, décerné par l'ARBE (Agence régionale pour la biodiversité et l'environnement), en partenariat avec l'Ademe, l'Agence de l'eau, et la Dreal (Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement). Avignon Technopôle et le Technoparc Pégase sur l'aéroport d'Avignon font partie des 6 parcs d'activités distingués en 2020 en région Provence-Alpes-Côte d'Azur.



Leur vie dans le Technopôle

Qu'ils soient professionnels ou étudiants, tous louent les facilités et la convivialité qu'offre une zone d'activités qui n'a pas oublié l'humain dans son développement.



Jérôme Robert
restaurateur
à Deux J & Cie

« **UNE RELATION PRIVILÉGIÉE AVEC MA CLIENTÈLE** »

« Quand j'ai eu l'opportunité d'ouvrir mon restaurant à Avignon Technopôle en 2013, je me suis immédiatement positionné. Et je ne le regrette pas ! À l'époque, la zone comptait déjà de nombreuses entreprises et on sentait que son développement allait monter en puissance. Bien sûr, je n'ai pas la clientèle touristique que je pourrais avoir au centre d'Avignon, mais ici, j'accueille une clientèle de professionnels agréables et fidèles avec qui j'ai noué une relation privilégiée. »



Iwona German
directrice marketing
France, Benelux
et Iberia chez
McCormick

« **UNE ZONE DE VIE À PART ENTIÈRE** »

« Il y a 17 ans, j'ai décroché mon premier poste au siège de McCormick. Déjà à l'époque, la zone offrait de nombreux avantages : son environnement, sa proximité avec l'autoroute, car nous nous rendons souvent à Marseille... Puis, entre 2012 et 2019, j'ai été mutée à Varsovie, en Pologne, d'où je suis originaire. À mon retour, Avignon Technopôle s'était métamorphosée : les commerces se sont développés, les constructions se sont accélérées. À présent, il propose un espace de vie à part entière. J'apprécie particulièrement le confort de pouvoir se rendre à pied au restaurant pendant la pause déjeuner et même d'aller boire un verre entre collègues après le travail. »



Malo Ginoux
étudiant en
master Ingénierie
hydrogéologie, sol
et environnement

« **ON MULTIPLIE LES EXPÉRIENCES ET LES CONTACTS** »

« On se sent vraiment privilégié d'étudier à la fac de sciences : les bâtiments sont modernes, les laboratoires bien équipés, c'est vraiment l'idéal. Il y a également les interactions avec les centres de recherche, notamment de l'Inrae, qui présente un réel avantage. J'ai pu effectuer de nombreux stages pendant ma scolarité. On multiplie les expériences et les contacts de manière enrichissante. Autre avantage de la zone : elle est bien desservie. Pour les étudiants qui, comme moi, habitent en centre-ville, la nouvelle ligne de bus Chron'hop réduit vraiment son temps de trajet. »



Annette Bérard
chercheuse à l'Inrae*

« **UN PLAISIR DE M'Y RENDRE TOUS LES JOURS À VÉLO** »

« Quel plaisir de me rendre tous les jours à vélo sur le site de l'Inrae. Je passe par les prés de Montfavet, et on ne peut être que sensible à cette nature qu'il faut préserver, véritable poumon vert qui trouve écho à Agroparc. Dans le cadre de mon travail, j'effectue des recherches sur la transition de l'agriculture face aux changements climatiques, je suis donc particulièrement sensible à cet environnement. Et je pense que le potentiel d'Agroparc, en termes de développement des modes doux, se révèle encore important et l'enjeu fort avec les entreprises, notre institut et les organismes de formation qui y "vivent". »

* Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement

ÉCONOMIE

Un grand plan de redynamisation des zones d'activités

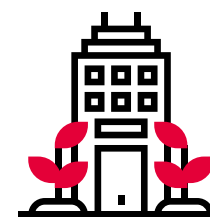
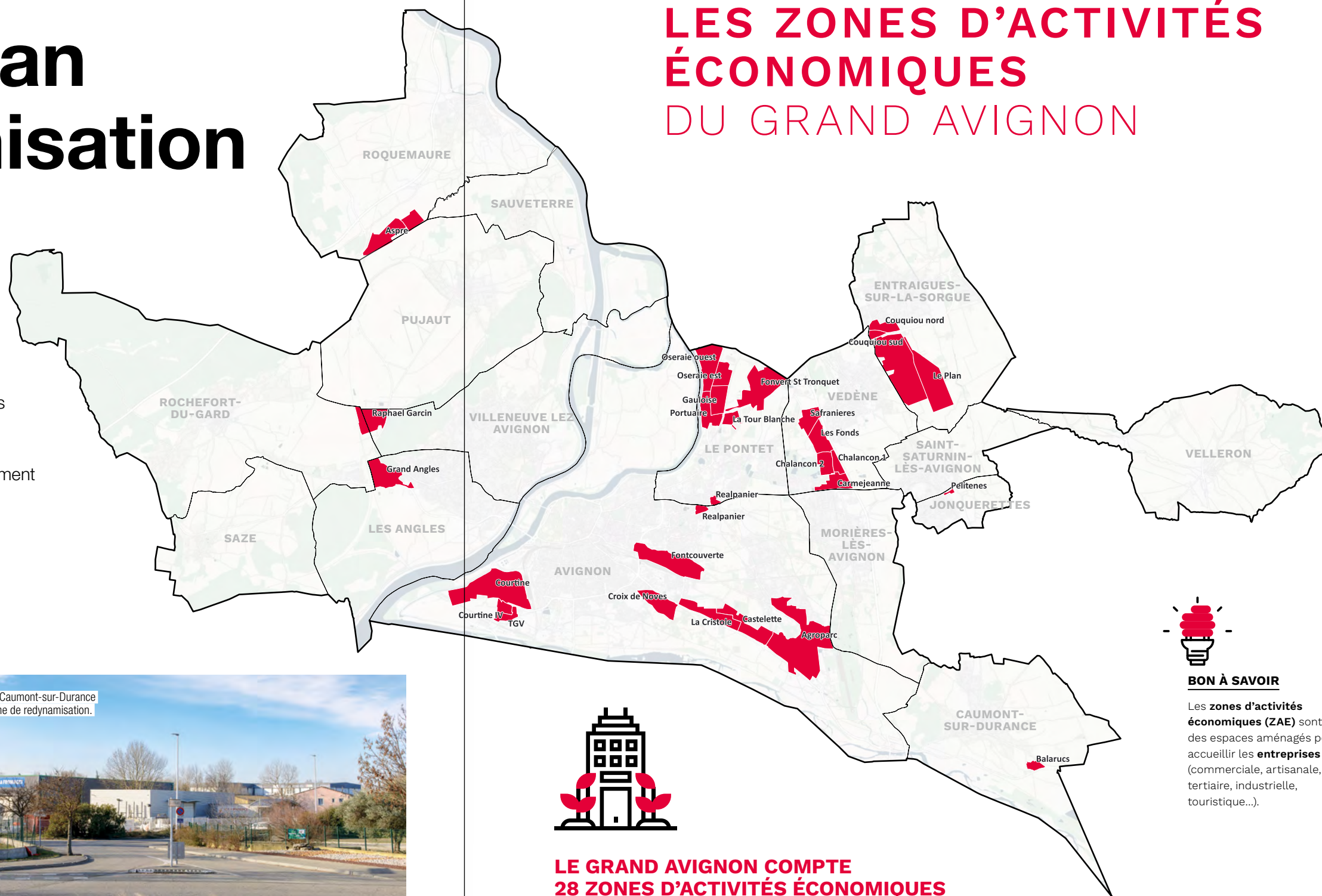
Accompagner le développement des entreprises locales, leur proposer des infrastructures et des solutions d'accueil de qualité, telle est l'ambition du Grand Avignon dans sa politique d'aménagement des Zones d'Activités Économiques (ZAE).

Moteur essentiel de croissance pour l'agglomération, ces zones bénéficient depuis 2018 d'actions ciblées destinées à les redynamiser. Pour asseoir cette nouvelle dynamique, un travail de fond a parallèlement été mené sur les plans juridique et administratif. Une réflexion a également abouti à la création d'un nouveau schéma d'accueil des entreprises. En 2022, le Grand Avignon poursuit son engagement par la mise en œuvre d'un grand plan de redynamisation, qui va débiter par des **requalifications de voiries** et un **programme de végétalisation**. Ce programme conséquent, prévu sur plusieurs années pour un montant de 20 M€, vise à **renforcer l'attractivité des zones d'activités**, à **faciliter l'accès et la circulation**, à **valoriser les espaces** et à **préserver la qualité de l'environnement**.

➕ Plus d'infos sur grandavignon.fr



La zone d'activités des Balarucs à Caumont-sur-Durance bénéficie notamment du programme de redynamisation.



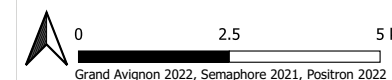
LE GRAND AVIGNON COMPTE 28 ZONES D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES

dont Avignon Technopôle (Avignon), Courtine et Courtine TGV (Avignon), Fontcouverte (Avignon), Le Plan (Entraigues-sur-la-Sorgue), Pelitenes (Jonquerettes), Balarucs (Caumont-sur-Durance), Grand Angles (Les Angles), L'Aspre (Roquemaure), Chalancon (Vedène)...



BON À SAVOIR

Les **zones d'activités économiques (ZAE)** sont des espaces aménagés pour accueillir les **entreprises** (commerciale, artisanale, tertiaire, industrielle, touristique...).





TOURISME

Grand Avignon, camp de base des micro-aventuriers

Parce que ce n'est qu'en hiver que l'on peut observer ces oiseaux majestueux, dès le mois de décembre, un bel itinéraire a été imaginé pour guider les amateurs de deux roues vers les marais de Camargue au départ du Grand Avignon. Entre randonnée à vélo et exploration naturaliste, "J'irai dormir chez les grues cendrées" est la dernière **micro-aventure de l'Office de Tourisme du Grand Avignon**. De manière à relancer le secteur du tourisme pendant cette crise sanitaire qui s'éternise, ces micro-aventures ont le vent en poupe depuis leur lancement en juin 2021. Ce concept innovant et responsable entend être une **invitation à découvrir le territoire autrement** et sans voiture au départ d'une des communes du Grand Avignon. Un brin d'inconnu, le goût de l'essentiel et le plein de nature, toute l'année à deux pas de chez nous... La vocation de cette offre concrète et originale consiste à rallonger la durée de séjour, à susciter la curiosité des résidents, à équilibrer les flux au rythme des saisons et sur l'ensemble du territoire et à répondre aux attentes de nouvelles clientèles. Plus ou moins sportives, ces formules à micro-budget constituent à ce jour une sélection de **5 escapades de 2 à 3 jours sur un rayon de 50 kilomètres autour d'Avignon**.

À découvrir bientôt, le programme du printemps...



➕ Plus d'infos sur grandavignon-destinations.fr ou en scannant le QR code

ATTRACTIVITÉ

Le Salon de l'Immobilier, un rendez-vous stratégique

Pour sa 20^e édition, le **Salon de l'Immobilier d'Entreprise (SIMI)** s'est tenu du 8 au 10 décembre 2021 au Palais des congrès à Paris. C'est sous la bannière de Vaucluse Provence Attractivité et aux côtés de ses partenaires (la SEM Citadis, collectivités...) que le Grand Avignon a pu **promouvoir les valeurs de son territoire et son potentiel immobilier** auprès de prospects intéressés. En intégrant cette dynamique de réseau, le Grand Avignon entend accroître le potentiel d'implantation de nouvelles entreprises.



Une nouvelle étape pour Grand Avignon Aménagement



En 2021, la Communauté d'agglomération du Grand Avignon et la Ville d'Avignon se sont dotées d'un

nouvel outil pour faciliter la réalisation des opérations d'aménagement ou de construction : la **Société Publique Locale (SPL) Grand Avignon Aménagement**. Cette dernière sera notamment missionnée par les deux actionnaires pour mettre en œuvre l'aménagement du projet urbain d'Avignon Confluences. Ce premier trimestre marque le début d'une phase capitale pour l'avenir de la structure. Pour ce faire, le rôle de **préfiguratrice** a été confié à **Florence Verne-Rey**. Issue de la fonction publique territoriale et forte de son expérience, l'ancienne directrice générale de la SPL Melun Val de Seine dispose de tous les atouts pour relever le défi.

ACTUALITÉS

Créativa : ça pousse à la pépinière !



Lors d'une visite de chantier organisée le 13 janvier dernier, élus et techniciens du Grand Avignon ont découvert l'avancée du **chantier de modernisation de la pépinière d'entreprises Créativa** (voir aussi article en page 11), située au cœur d'Avignon Technopôle. Démarrés au printemps 2021, les travaux sont actuellement avancés à hauteur de 75 %. Les travaux des lots gros œuvre et menuiseries extérieures sont quant à eux achevés. Cette pépinière communautaire, la plus grande de la région Sud, accueille, héberge et accompagne des entreprises pendant leurs premières années d'activité, en phase de démarrage de projet ou en phase de croissance d'activité.

Avec la modernisation de Créativa, le Grand Avignon illustre ainsi sa volonté de renforcer l'entrepreneuriat local, afin de permettre aux entreprises de se développer plus solidement. Ce chantier se traduit par la rénovation du bâtiment existant Pierre Thomas, ainsi que par la **construction d'un nouveau bâtiment** qui sera livré en mai 2022. Ce dernier viendra remplacer 3 bâtiments anciens qui seront réintégrés dans le patrimoine de la Communauté d'agglomération pour ses besoins propres. À terme, **60 espaces tertiaires et 6 ateliers en location** accueilleront de nouvelles entreprises, complétés par des **espaces partagés**.

➕ Plus d'infos sur pepiniere-creativa.com

BON À SAVOIR

Le chantier a obtenu le **Label "Bâtiment Durable Méditerranéen" niveau "argent"** qui garantit un niveau de qualité énergétique et environnementale. Il représente un gage pour favoriser le chauffage et l'éclairage naturel, minimiser l'impact des matériaux, réduire les consommations d'eau et d'énergie, tout en tenant compte des enjeux sociaux et économiques.

LE NOUVEAU BÂTIMENT CRÉATIVA EN CHIFFRES

➔ **Montant du chantier : 4,2 M€**, dont une subvention de 1,06 M€ au titre du **CRET (Contrats régionaux d'équilibre territorial)** allouée par la Région Sud

➔ **2 298 m²** de surface sur un terrain de 6 470 m²



Visite du chantier des nouveaux locaux de Créativa le 13 janvier dernier.



ENVIRONNEMENT

DÉCHETS VERTS : L'AGGLOMÉRATION INNOVE ENCORE



BON À SAVOIR

La prestation est remboursable à 50 % par crédit d'impôt pour travaux de jardinage. Il est possible de faire des groupements entre voisins, mutualisant ainsi les frais et les volumes à broyer.



LE BON GESTE

Le broyat obtenu peut être utilisé pour :

→ **Pailler ses plantations**, permettant de garder l'humidité du sol et de limiter l'arrosage tout en enrichissant les sols par la dégradation du broyat.

→ **Équilibrer son compost** pour une dégradation plus rapide et sans odeur.

Pour réduire le volume des déchets, sensibiliser et inciter au réemploi, et désengorger les déchèteries, le Grand Avignon lance une opération test de broyage à domicile. Plus de 10 000 tonnes par an : voilà le volume des déchets issus des travaux de jardinage produit sur le territoire de l'agglomération. À certaines périodes, les déchèteries saturent, tandis que le dépôt, interdit dans les ordures ménagères, représente encore 32,3 kg par an et par habitant. Facteur de risque et nocif, le brûlage est également interdit. Avec la mise en place d'un service payant de broyage des déchets verts à domicile, le Grand Avignon propose, en collaboration avec l'association Espelido, une solution écologique, économique et pédagogique. En 2022, trois communes vont bénéficier de cette expérience organisée en deux campagnes : du 21 mars au 24 juin et du 19 septembre au 16 décembre. Les résidents de Jonquerettes, Morières-lès-Avignon et Vedène pourront ainsi programmer une intervention sur simple rendez-vous auprès du service Direct Grand Avignon (une intervention par campagne et par foyer). Le broyat obtenu sur place fournira un matériau de choix pour le paillage des plantations et le compost de leur jardin (voir modalités ci-contre).

Informations et conditions :
Direct Grand Avignon 0 800 71 84 84

➕ Plus d'infos sur grandavignon.fr



MODALITÉS

- 1 → Je prends rendez-vous avec Direct Grand Avignon au 0 800 71 84 84 et j'estime le volume à broyer (3 m³ minimum).
- 2 → Le prestataire me rappelle en 48h pour confirmer l'intervention.
- 3 → Je prépare l'intervention en rassemblant mes végétaux en tas, les branches dans le même sens, dans un endroit accessible au véhicule d'attelage du broyeur.
- 4 → Je reste présent lors de l'opération à mon domicile, l'opération durant entre 1h et 2h selon le volume à broyer, je règle les frais d'intervention d'un montant de 30 €/heure.
- 5 → Je garde obligatoirement mon broyat pour enrichir mon paillage ou mon compostage.

Des déchèteries plus modernes

Engagés durant l'été dernier les travaux de modernisation des déchèteries d'Avignon Courtine et de Velleron sont en bonne voie. Bientôt, les dépôts sauvages et récurrents qui polluent les abords de la déchèterie d'Avignon seront définitivement abolis. Un espace végétalisé et protégé va totalement réhabiliter la zone d'accès au site et empêcher les dépôts. Par ailleurs, le bâti des futurs locaux de réemploi est désormais achevé et les aménagements seront, comme prévu, finalisés au cours du premier semestre 2022.

Ces nouvelles infrastructures vont nettement améliorer les services proposés aux usagers. Elles apportent un moyen supplémentaire de lutter contre le gaspillage et de favoriser le recyclage. Aussi, cette belle avancée se prépare-t-elle en amont. Une campagne de sensibilisation sera programmée avant la mise en service pour toujours mieux sensibiliser le public.

➕ Plus d'infos sur grandavignon.fr
 @grandavignon



Les travaux de la déchèterie de Velleron, bientôt dotée d'un local de réemploi, avancent.



Une ambition récompensée

Favoriser l'accès à une alimentation saine et de qualité, pour tous, est une priorité pour le Grand Avignon, à la croisée des enjeux de son Programme Alimentaire Territorial (PAT) et du Plan Local de Santé Publique. Le Grand Avignon souhaite ainsi impulser la création de groupements d'achats de produits alimentaires de qualité, gérés par les habitants. L'objectif est de rendre accessible une alimentation saine, locale et à des prix réduits grâce à l'achat en grande quantité, pour les habitants des quartiers prioritaires de la politique de la ville.

Dans le cadre de la stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté, le Grand Avignon a obtenu pour ce projet une subvention de 25 000 € de l'État qui contribuera au financement de l'Agglomération et des partenaires. Un bon coup de pouce pour le lancement à venir en 2022 !

➕ Plus d'infos sur grandavignon.fr
 @grandavignon



**LA COLLECTE
DES CARTONS
EN INTRA-MUROS
EN CHIFFRES**

- **1 vélo-cargo et 2 bennes** gèrent la collecte des cartons en intra-muros
- Volumes de cartons collectés par jour :
 - **environ 10 m³/jour** en vélo-cargo
 - **environ 50 m³/jour** avec les bennes
- **10h-12h** : c'est l'heure de passage de collecte
- **6 agents** du Grand Avignon et **1 prestataire à vélo** effectuent la tournée



LE POINT DE VUE

« Avec deux mois d'expérience, je constate que les professionnels du centre-ville sont satisfaits de ce nouveau service innovant et écologique, et qu'il n'y a plus de cartons dans les rues après la collecte. C'est la preuve qu'en étant tous mobilisés, nous pouvons maintenir notre ville propre. »

— **David**, cycliste en charge de la collecte en vélo-cargo

Avignon intra-muros : le nouveau mode de collecte est opérationnel

Depuis le 3 janvier, la **collecte des cartons** fait l'objet d'une réorganisation pour les commerçants de l'intra-muros d'Avignon. Les cartons doivent en effet être présentés à partir de 9h et au plus tard à 10h, pour des tournées qui sont désormais planifiées **entre 10h et 12h**. Le but est de libérer l'espace public au plus vite de tout dépôt, en particulier pour les terrasses et les étalages, notamment impactés par le passage des camions bennes aux heures de repas. Ce changement fait appel à la rigueur des professionnels qui s'approprient peu à peu les nouvelles consignes. Dans les bacs bleus ou le tri boutique, attachés ou rangés devant les commerces, à midi c'est plié ! La priorité est de toujours plus et mieux renforcer la qualité de vie en intra-muros.

Deux **camions-bennes** opèrent le long des grosses artères. La collecte en zone piétonne est quant à elle assurée en **vélo-cargo** pour apporter également une réponse aux oublis et incivilités.

➕ **Plus d'infos sur** grandavignon.fr
 @grandavignon



BON À SAVOIR

Les ambassadeurs du tri du Grand Avignon sont allés à la rencontre d'une soixantaine de commerçants pour les sensibiliser à ces nouvelles modalités de collecte.

DE NOUVELLES PISTES CYCLABLES ET VOIES VERTES

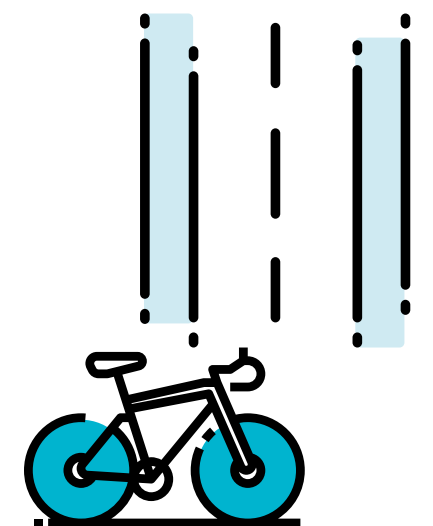
Dans le cadre de son Plan de Déplacements Urbains (PDU), le Grand Avignon soutient les projets communaux en matière de **politique cyclable**. Il attribue ainsi un **fonds de concours** aux améliorations réalisées par les municipalités, qui favorisent la **continuité des itinéraires**, **facilitent une circulation multimodale**, **améliorent la desserte des pôles d'activités** ou encore **développent les grands itinéraires**. En décembre 2021, un total de 196 875 € HT a été alloué à 4 nouveaux aménagements : l'itinéraire cyclable sécurisé au sud des Sources et de l'Arrousaire à Avignon (84 000 € HT), les 350 mètres de piste cyclable sur l'avenue de la gare à Saint-Saturnin-lès-Avignon (18 375 € HT), les 800 mètres de voie douce chemin des Confines à Vedène (42 000 € HT) et les 1 000 mètres de voie verte sur le chemin des Cades à Velleron (52 500 € HT).

Des travaux d'entretien des digues au printemps

Pour conserver des niveaux de qualité et de sécurité optimaux, tous les ouvrages gardois bénéficieront d'entretiens au printemps 2022 : les **digues de la Javone et la Levade à Saze**, des **Fontaines à Rochefort-du-Gard**, de **Four à Sauveterre** ainsi que celle du **Grès à Pujaut** y compris le barrage du Planas. Un budget de 40 000 € est ainsi dédié aux **travaux nécessaires pour reprendre les dommages naturels** causés par les intempéries ou les activités de certaines espèces animales (enrochements déstructurés, érosion, descentes de sangliers, terriers...).



Démarrage des travaux de la digue de Four à Sauveterre au printemps prochain.



VALORISATION

QUE DEVIENNENT NOS DÉCHETS ?

Les services mis en place par le Grand Avignon pour la gestion des déchets s'inscrivent dans le cadre d'une politique durable et responsable. Pour réduire le volume des déchets et la pollution, limiter les coûts et préserver nos ressources naturelles, il est indispensable de trier ses déchets pour leur donner une seconde vie.

Alors où vont nos déchets après la collecte, que deviennent-ils ? Petit tour d'horizon...



BON À SAVOIR

Consultez la carte interactive et localisez les déchèteries et les points d'apport volontaire de votre commune sur grandavignon.fr



LE BON GESTE

Avant de leur donner une seconde vie, pensez à prolonger leur utilisation en favorisant le réemploi. Voici quelques conseils :

- Donner ou revendre
- Détourner et relooker meubles et objets pour une déco 0 gaspi
- Réparer au lieu de jeter
- Produire du compost
- Tester le broyage des déchets verts

N'oublions pas, le meilleur déchet c'est celui que l'on ne produit pas !

LE TRI SÉLECTIF

Sacs jaunes ou bacs jaunes ou colonnes aériennes ou enterrées

Collecte en camion
(camion benne ou camion grue)

Centre de tri de Vedène

Les déchets subissent un tri affiné manuel et mécanique. Ils sont ensuite compactés et conditionnés vers des sites de recyclage où ils seront traités pour avoir une seconde vie.

127 = 1

6 = 1

7 = 1

9 = 1

LES ORDURES MÉNAGÈRES

Sacs, bacs, ou colonnes enterrées

Collecte en camion
(benne à ordures ménagères ou camion grue)

Usine d'incinération de Vedène

Production d'électricité et de vapeur verte

La vapeur dégagée par l'incinération des déchets est exploitée pour produire de l'électricité. En 2020, le site a fourni 89 104 MWh (mégawattheure), soit la consommation de plus de 12 300 foyers. Le réseau de chaleur répond également au besoin de l'usine voisine. Une production de vapeur verte est également destinée à l'industrie.

LE VERRE

Colonnes aériennes ou enterrées, seuls les bouteilles, bocaux, pots et flacons sont recyclés par ce circuit

Collecte en camion grue

Centre de recyclage de Vergèze

C'est un matériau indéfiniment et à 100 % recyclable. Le verre recyclé, appelé calcin, couvre plus de la moitié des besoins en matières premières de l'industrie du verre. Attention ! Cette opération est très énergivore. La réutilisation et les consignes sont à favoriser.

LES AUTRES DÉCHETS

Encombrants, gravats, déchets verts, bois, cartons, déchets dangereux, vêtements et chaussures, piles, ampoules, électroménagers, meubles, ferraille...

Déchèteries ou magasins (piles, ampoules) ou Relais (vêtements et chaussures)

Ces déchets sont ensuite traités dans les filières de recyclage spécifique

=

=

=

Les textiles triés seront valorisés (recyclés ou remployés).

Avignon, Saint-Saturnin-lès-Avignon,
Vedène, Entraigues-sur-la-Sorgue,
Les Angles

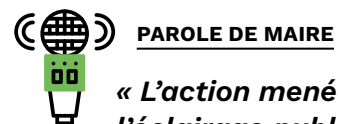
L'éclairage public se modernise encore

Dans différentes zones d'activités de l'agglomération, le Grand Avignon poursuit son effort de **réduction des consommations d'énergie** et de préservation du ciel nocturne, tout en conservant un éclairage de qualité de la voirie publique. Ainsi, les communes d'**Avignon** (Rocade Courtine et gare TGV, rue Spinoza et chemin de la Rollande), **Saint-Saturnin-lès-Avignon** (rue des Roseaux), **Vedène** (allée de Gromelle), **Entraigues-sur-la-Sorgue** (avenue Grenache et route de Carpentras) et **Les Angles** (rue Tramontane et rue des Alizés), bénéficieront ce printemps d'un passage aux **luminaires Led**. Ce type d'éclairage diminue jusqu'à 60 % la quantité d'électricité nécessaire, avec un passage de 17 250 watts à 7 000 watts.

Le confort visuel est également amélioré, avec un éclairage normalisé des voiries et circulations. Les nouveaux luminaires permettent en outre la préservation de la biodiversité, avec un moindre impact de l'activité humaine sur la faune et la flore environnante. 166 lanternes vétustes ou abîmées seront ainsi remplacées par des équipements à Led, pour un montant total de 110 000 €.



Plus d'infos sur grandavignon.fr
@grandavignon



PAROLE DE MAIRE

« L'action menée par le Grand Avignon pour moderniser l'éclairage public au niveau de la rue de la Tramontane et de la rue des Alizés s'inscrit parfaitement dans la ligne de conduite adoptée par la commune depuis quelques années, à savoir une démarche volontariste en faveur de la réduction de l'empreinte carbone et du respect de la biodiversité qui retrouve ses marques avec la diminution de la pollution lumineuse. Il s'agit également d'un moyen efficace pour engager une action en faveur des économies d'énergie et de la maîtrise de la demande en électricité. »

— Jean-Louis Banino, maire de Les Angles

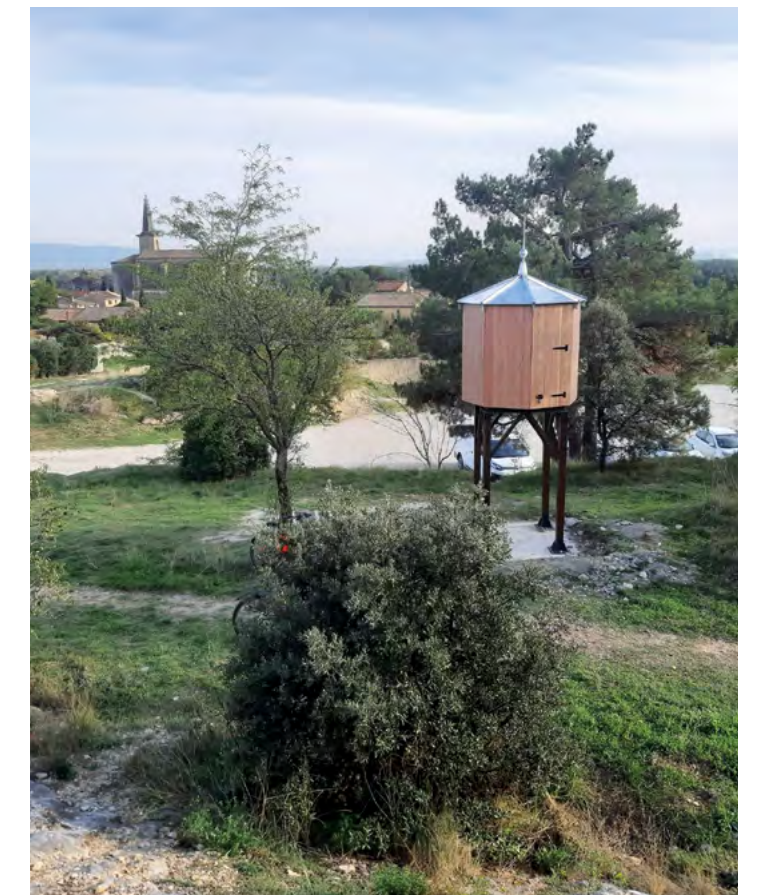
Caumont-sur-Durance

Un pigeonnier contraceptif pour préserver le patrimoine

Les populations de pigeons connaissent une évolution croissante au sein de nos villes et villages. Ces oiseaux s'adaptent parfaitement aux espaces urbanisés, bénéficient de la diminution des prédateurs et nichent dans les bâtiments abandonnés.

Les conséquences sont nombreuses. Les fientes favorisent le développement de nuisibles et dégradent le patrimoine. C'est pourquoi la municipalité de Caumont-sur-Durance a opté pour l'installation d'un **pigeonnier contraceptif** afin de **réguler la population de pigeons**. Le fonctionnement est simple : une fois que les pigeons ont pondu, les œufs sont régulièrement secoués afin de les stériliser. Il devient ainsi possible de réduire sur le long terme la population de manière douce, sans tuer les adultes. C'est la société caumontoise API Service qui a été retenue pour la mise en place et la maintenance de cet équipement novateur, en collaboration avec une menuiserie de l'Isle-sur-la-Sorgue pour la réalisation du pigeonnier.

Plus d'infos sur caumont-sur-durance.fr



Avignon

Les réseaux d'eau et d'assainissement améliorés

En vue d'une requalification des voiries par la Ville d'Avignon, des **travaux sur les réseaux d'eau et d'assainissement** sont en cours **rues Guillaume Puy et des Écoles** à Avignon. Ils visent à inverser le sens d'écoulement pour diriger les effluents vers la rue Thiers et à modifier l'exutoire du réseau d'assainissement de la rue des Écoles. Le montant total des travaux, pris en charge par le Grand Avignon, est de 332 000 €, sur une durée de deux mois.

Sur le secteur **Cabrière est**, un chantier, dont l'objectif est de poursuivre la séparation des réseaux d'assainissement et d'eaux pluviales déjà réalisée lors du second semestre 2021, sera mené au printemps. Il consiste en la **création d'un réseau d'eaux usées**, le **renouvellement du réseau d'eau potable** et la **réhabilitation du réseau d'eaux pluviales** existant. Les travaux s'élèvent à 523 000 €, financés par le Grand Avignon.

Plus d'infos sur grandavignon.fr
@grandavignon



Les Angles

Un cœur de ville au grand air

Au centre de la commune des Angles, la **plaine qui s'étend derrière le Forum** est devenue au fil du temps un **lieu de détente, de jeux et de loisirs** prisés de tous les habitants. Pour le plus grand bonheur des promeneurs, des jeunes enfants, des sportifs ou des joueurs de pétanque, cet espace vert a bénéficié de **nombreux aménagements** améliorant la sécurité, l'hygiène et le confort de tous les usagers. Des **clôtures sécurisées** séparent le bouledrome et protègent l'aire de jeu des enfants, le **cheminement piéton** a été élargi, **deux tables de pique-nique** ont été installées... Rendez-vous de tous les publics, la plaine accueille désormais de nombreuses animations communales. Aussi fut-elle le point de départ idéal pour la première édition du Trail des 3 montées, dans le cadre du dernier Téléthon en décembre dernier.

Plus d'infos sur ville-les-angles.fr
@LesAngles

Le Pontet

La rue Graham Bell sera plus belle !

Ce printemps, des **travaux d'aménagement d'espaces verts et de cheminements piétons** interviendront **rue Graham Bell**, dans la zone commerciale de Saint-Tronquet au Pontet. Ils ont pour objectif de faciliter la circulation piétonne sur ces espaces et améliorer l'esthétique de la voirie, en basculant d'un aménagement très routier à un agencement plus urbain.

Plusieurs zones de circulation piétonne et une sécurisation renforcée des traversées sont prévues, afin de favoriser les déplacements à pied entre les différents établissements commerciaux et de restauration, très nombreux sur le site. La part belle sera faite aux espaces verts, avec notamment une noue paysagère de 800 m² et la suppression de surfaces imperméabilisées devenues désuètes. Le chantier, qui fait partie du programme de travaux sur les zones d'activités, est intégralement financé par le Grand Avignon à hauteur de 250 000 €.



QU'EST-CE QU'UNE NOUE ?

Les noues sont des larges fossés qui assurent la rétention, l'acheminement et l'infiltration des eaux pluviales.

Morières-lès-Avignon

Un centre-ville remodelé à horizon 2024

Initié en 2021 avec la réhabilitation de l'ancienne gare occupée désormais par la police municipale, le **programme d'aménagement du centre-ville** se poursuit. En deux ans, Morières-lès-Avignon devrait se parer d'un tout nouveau visage ! D'ici à 2024, du parvis de la gare à l'avenue Camille Estevin en passant par l'avenue de Verdun et le square Jean Moulin, tout le quartier de la gare subira d'importants travaux. Soucieuse de garantir une meilleure qualité de vie aux habitants, la municipalité prévoit de doter ce nouvel environnement urbain de services et facilités, notamment l'implantation d'un **nouveau pôle médical et paramédical**. Ce projet ambitieux d'un montant d'environ 1,4 M€ bénéficie du soutien de l'État, du Département de Vaucluse et du Grand Avignon, dont l'aide est de 22 000 € pour l'acquisition du bâti de la gare.

Plus d'infos sur ville-moriereslesavignon.fr
@villedemorieres



Pujaut

Un nouvel espace pour la vie sportive et culturelle à Pujaut

Inaugurée en novembre dernier, la **nouvelle salle de sports Guy David** fait désormais partie intégrante du paysage pujaulain. Si c'est un bel hommage pour l'initiateur du projet, premier adjoint et ancien maire de Pujaut pendant 19 ans, c'est aussi un franc succès pour la nouvelle équipe municipale déterminée à doter la commune d'un **équipement moderne et fonctionnel**. Cet ouvrage de qualité jouxte la salle polyvalente au centre du village. Les choix des matériaux, la lumière naturelle, l'agencement et les aménagements extérieurs garantissent aux usagers confort et convivialité. L'installation de **40 capteurs photovoltaïques** sur la toiture (qui garantit son autonomie) atteste par ailleurs de la dimension écologique du projet. Cette écoconstruction insufflé un nouvel élan au sein de la vie associative, sportive et culturelle pujaulaine.

Plus d'infos sur mairiepujaut.fr
@mairiedepujautofficiel



Remise du label EcoQuartier à Rémy Bachevalier, Maire de Rochefort-du-Gard, le 21 janvier dernier au ministère du Logement.

Rochefort-du-Gard

Un écoquartier toujours plus exemplaire

Initié en 2018, le **projet d'aménagement du Galoubet** intègre tous les enjeux du développement durable. Créé à proximité du centre ancien, cet **écoquartier** de Rochefort-du-Gard a une vocation sociale, économique et écologique. La Résidence Le Galoubet a été livrée, les logements et la Maison en partage sont habités, le restaurant municipal et sa salle commune accueillent jusqu'à 120 personnes... Tout est conçu pour favoriser les échanges intergénérationnels, la solidarité et le vivre ensemble. Préserver l'environnement reste également une priorité et nul ne sera surpris de découvrir au centre de ce nouvel espace de vie un poulailler, des ruches, un jardin participatif et des bacs à compost. L'obtention du **niveau 2 du label national ÉcoQuartier** en 2021 atteste de la réussite de cette démarche exemplaire. En 2022, la municipalité poursuit ses actions et aborde la troisième étape du label qui encourage la réalisation d'opérations exemplaires d'aménagement durable des territoires, notamment de programmes significatifs de développement de l'habitat par les collectivités.

Plus d'infos sur ville-rochefortdugard.fr
@Mairie de Rochefort du Gard

Roquemaure

Un projet d'envergure pour la santé de tous !

Pour **Nathalie Nury**, maire de Roquemaure, la création d'une **Maison de santé** pluridisciplinaire répond à la nécessité d'offrir à chacun l'accès aux soins médicaux. Médecins généralistes, pharmaciens, kinésithérapeutes, infirmières... Au total, **7 cabinets médicaux**, soit **37 professionnels de santé**, occuperont bientôt les deux niveaux de 250 m² des anciens ateliers municipaux de la rue du Rhône. En dotant la commune d'un panel de soins performants et diversifiés, cette concentration pluriprofessionnelle forme une réponse concrète au risque de désertification médicale. Elle encourage un suivi local en facilitant le parcours de soins des patients. Labellisé par l'ARS Occitanie, ce projet estimé à 978 000 € bénéficie des aides de l'État, de la Région, du Département et du Grand Avignon (à travers son fonds de soutien aux communes pour un montant de 200 000 €).



Plus d'infos sur roquemaure.fr
@Mairie de Roquemaure



PAROLE DE MAIRE

« Le fonds de soutien aux investissements des communes va donner un coup de pouce concret pour Roquemaure. Cela va nous permettre de mener à bien ce projet. La participation du Grand Avignon sur le projet de Maison de santé, qui dépasse les frontières de Roquemaure, a un vrai sens. Nous sommes bien dans la logique de projets d'intérêt communautaire. »

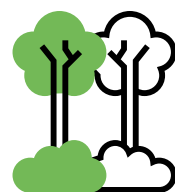
— **Nathalie Nury**, maire de Roquemaure

Vedène

Des cours d'écoles plus vertes

Dans la droite ligne des ambitions environnementales de la nouvelle mandature du Grand Avignon, la Ville de Vedène, dont le maire **Joël Guin** préside l'Agglomération, a élaboré un **projet de végétalisation de ses cours d'écoles**. L'objectif est de les désimperméabiliser en supprimant du bitume pour le remplacer par des jardinières arbustives, une noue arborée (une sorte de fossé peu profond et large) et des potagers pédagogiques, tout autant que de collecter les eaux de pluie pour alimenter ces plantations. Il s'agit aussi de créer de l'ombrage grâce à des pergolas pour réduire la température de l'air dans les bâtiments. L'Agence de l'eau a attribué une subvention de 92 400 €, de même que le Conseil départemental de Vaucluse pour 15 000 €.

Plus d'infos sur mairie-vedene.fr
@MairieDeVedene



Saze

De l'huile dans les rouages de la solidarité

Un peu d'huile de coude, beaucoup de bonne volonté : en une semaine, la trentaine de bénévoles et d'élus a récolté les fruits des oliviers communaux. Avec la cinquantaine d'arbres, pas moins de **600 kilos d'olives** ont ainsi été cueillis. La commune avait aussi proposé aux propriétaires d'oliviers, qui laissent souvent perdre les fruits, de les additionner à la récolte communale pour augmenter le nombre de bouteilles produites. La récolte, apportée et pressée au moulin à huile de Romanou, à Théziers, a contribué à remplir 114 bouteilles d'huile d'olive. Cette **cuvée spéciale**, baptisée "**Huile d'olive de Saze**", est mise en vente à la mairie. De l'or vert qui devrait abonder de 1 200 € le budget du Centre communal d'action sociale (CCAS) du village.

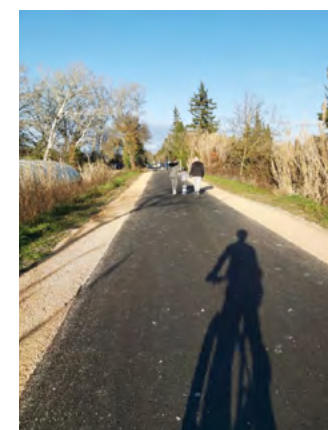
Plus d'infos sur mairie-saze.fr
@Mairie.De.Saze

Velleron

Feu vert pour les voies cyclables

Le village de Velleron est désormais desservi par la **Via venaisia**, cette véloroute qui traverse le département du nord au sud-est entre Orange et Robion. Cet axe emprunte le tracé de l'ancienne voie de chemin de fer du Comtat venaisien, d'où son nom. Il profitera aux Vauclusiens pour des **promenades cyclosporives** ou en famille, à pied, en trottinette, à roller, en toute sécurité, et aussi aux touristes adeptes du **voyage à vélo par étape**. Toujours en matière de déplacements doux, le projet de voie verte reliant le quartier des Cades au cœur du village progresse. 2021 s'est achevée par l'achat des parcelles nécessaires au passage de la voie. 2022 va voir le lancement des travaux, avec le soutien financier du Grand Avignon, partenaire de cette opération.

Plus d'infos sur velleron.fr
@Mairie de Velleron



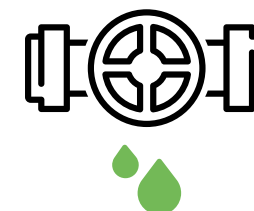
PAROLE DE MAIRE

« Nous sommes heureux de cette action qui s'intègre parfaitement dans notre politique globale axée sur un développement durable, et plus particulièrement dans les projets portés tant en matière de mobilité douce que de développement d'un tourisme "vert". »

— **Philippe Armengol**, maire de Velleron

Villeneuve lez Avignon

Renouvellement du réseau d'eau potable chemin de l'Avion



La Communauté d'agglomération du Grand Avignon agit pour l'environnement, notamment en effectuant d'importants travaux de **renouvellement du réseau d'eau potable**, comme sur le **chemin de l'Avion** à Villeneuve lez Avignon. Ces travaux de modernisation et d'amélioration des réseaux d'eau potable, débutés mi-janvier, contribueront à améliorer la qualité de service et de distribution d'eau potable desservant le quartier. Ils constituent une première phase du renouvellement complet de la canalisation d'alimentation en eau potable située entre le champ captant de Labadier et la station de refoulement implantée avenue Gabriel Péri. D'un montant de 900 000 €, les travaux s'étaleront sur une durée globale de 8 mois.

Plus d'infos sur grandavignon.fr
@grandavignon



Saint-Saturnin-lès-Avignon

Entre sécurité et qualité d'aménagement

L'avenue de la Gare dessert plusieurs établissements de la commune de Saint-Saturnin-lès-Avignon, accueillant environ 430 élèves : l'école maternelle La Cardelina, l'école élémentaire Jean Moulin, la cuisine centrale et l'accueil de loisirs Maison Lippi. Jusqu'à présent, piétons et poussettes, obligés de descendre sur la route, peinaient à pouvoir se croiser, en raison d'un trottoir relativement étroit. Afin de sécuriser et de favoriser les déplacements doux, un **espace partagé piétons / vélos** a, dans ce cadre, été aménagé sur cette avenue, avec mise en place d'un sens unique. Des **places de stationnement** et des **arrêts-minute** ont été maintenus pour les parents, tandis qu'un parking a été créé pour le personnel enseignant et les agents municipaux en semaine, et pour le public le week-end. Enfin, à l'intersection avec le boulevard de la Libération, une **placette** a été aménagée afin d'améliorer la visibilité dans le virage et de sécuriser les traversées piétonnes. Une fresque y a été réalisée pour rappeler l'ancien café de la Gare.

Plus d'infos sur saintsaturnin.com
@Mairie de Saint-Saturnin-lès-Avignon officiel



Storm



Emilio Calcagno, directeur du Ballet de l'Opéra Grand Avignon.

OPÉRA GRAND AVIGNON

Un nouveau souffle pour le Ballet de l'Opéra Grand Avignon



BON À SAVOIR

Pour sa première création à l'Opéra Grand Avignon, baptisée **Storm**, Emilio Calcagno a souhaité travailler sur la "physicalité" des danseurs du Ballet. Autour de la thématique du vent, il s'attache à élaborer une architecture chorégraphique perturbée par des souffles puissants provenant de sept ventilateurs industriels. Le vent épure les gestes des danseurs, qui, peu à peu, se trouvent projetés dans un état de quasi-transe, sur une musique jazz-électro. Le spectacle a été présenté les 19 et 20 février, à l'Autre Scène à Vedène.

Le 1^{er} septembre 2021, **Emilio Calcagno**, danseur et chorégraphe d'origine sicilienne, prenait ses fonctions comme **directeur de la danse du Ballet de l'Opéra Grand Avignon**.

Avec cette nomination, l'ambition de **Frédéric Roels**, directeur de l'Opéra Grand Avignon, est d'accompagner la mutation du Ballet de l'Opéra, d'un ballet néoclassique à vocation régionale en une véritable compagnie, pouvant se produire sur des scènes nationales et internationales, avec une esthétique plus contemporaine.

Il faut dire que le CV d'Emilio Calcagno, installé en France depuis 32 ans, parle pour lui, avec notamment un long passage en tant que danseur, puis directeur des activités pédagogiques dans le ballet Preljocaj. Artiste en résidence à la scène nationale de Maubeuge depuis 2018, il a également travaillé avec le Ballet national de Tunis et dansé sur les scènes les plus prestigieuses du monde.

Le chorégraphe, qui définit sa danse comme « *assez physique et rapide* », prend plaisir à bâtir sur les solides bases classiques de ses danseurs, en détournant des techniques classiques comme les

pointes. « *J'aime la partition chorégraphique dans l'espace, les croisements des corps* », s'enthousiasme-t-il. Sensible et curieux, Emilio Calcagno se positionne en véritable électron libre, qui aime les prises de risques. C'est la raison pour laquelle il a invité plusieurs chorégraphes à la renommée internationale à présenter des pièces inédites tout au long de la saison 2021-2022, privilégiant les créations, pour ne pas tomber dans « *un certain confort artistique* ».

Emilio Calcagno conserve en parallèle la direction de sa compagnie ECO, au sein de laquelle il développe depuis 2006 sa propre écriture chorégraphique, avec une équipe composée de danseurs venant d'univers très divers. Son langage chorégraphique original et plein d'énergie, son investissement dans les projets artistiques et éducatifs, et sa conviction qu'il faut rendre la culture accessible à tous, sauront à coup sûr insuffler un nouvel élan au Ballet de l'Opéra Grand Avignon.

➕ Plus d'infos sur operagrandavignon.fr
 @Opéra Grand Avignon

5 et 6 mars > 16h

Douce et Barbe-Bleue avec la Maîtrise de l'Opéra Grand Avignon

Barbe-Bleue est un homme riche à l'allure terrible. Il convoite l'une des deux filles de ses voisins. Ce sera Douce, la cadette qu'il épousera. Peu de temps après leurs noces, devant s'absenter, Barbe-Bleue confie à Douce la clé d'un petit cabinet dans lequel elle a ordre de ne pas rentrer.

> Vedène / L'Autre Scène

11 mars > 12h30

Midi à l'Opéra !

Images sonores : exposition interactive avec les photographes Cédric Delestrade, Mickaël Pijoubert et Marc Robitaille.

> Avignon / Opéra Grand Avignon

19 mars > 20h30

20 mars > 16h

Re : les monstres avec Dominique Pinon

La musique originale d'Alexandros Markéas rend hommage au cinéma italien des années 70, la mise en scène et la scénographie de Stephan Grögler font pleuvoir les références à travers la toile rafistolée du barnum. Tout sur scène est susceptible de devenir instrument de musique...

> Vedène / L'Autre Scène

25 mars > 20h30

27 mars > 14h30

Idomeneo – opéra de Mozart

Les metteurs en scène Sandra Poccaschi et Giacomo Strada offrent un spectacle ténébreux où les voix aigües des solistes sont les lumières d'un monde sombre et brutal.

> Avignon / Opéra Grand Avignon

1^{er} avril > 20h30

The Tree – Fragments of poetics on fire

Dernière grande création de la chorégraphe Carolyn Carlson pour sa compagnie, *The Tree* est une réflexion poétique sur l'humanité et la nature, au bord du naufrage...

> Avignon / Opéra Grand Avignon

6 avril > 16h

Amour

Amour est un spectacle théâtral qui nous invite à réfléchir sur la limite entre la désaffection et l'amour inconditionnel. C'est un chant à la rencontre entre êtres différents, un appel à nous libérer des préjugés. Un spectacle à vivre en famille, à partir de 7 ans.

> Vedène / L'Autre Scène

12 avril > 20h30

Pannonica

Pannonica de Koenigswarter, la Baronne du Jazz, est une légende des années 50. Pendant plus de trente ans, elle a veillé sur une communauté de musiciens, leur assurant un soutien indéfectible. Disciples passionnés de cet héritage musical, les membres du Zoot Octet rêvaient de raconter son histoire.

Narratrice et comédienne, Natalie Dessay dialogue avec leurs compositions originales pour évoquer et incarner avec eux cette légende méconnue et pourtant édifante de l'histoire du jazz.

> Avignon / Opéra Grand Avignon

22 et 23 avril > 20h30

Dido and Aeneas – opéra de Purcell

La mise en scène de Benoît Bénichou propose une vision intériorisée, les circonvolutions consciencieuses et inconscientes des personnages guident les illusions théâtrales. Didon prend l'habit de la reine Élisabeth I^{ère}, enfermée dans un décor hostile et abstrait.

> Avignon / Opéra Grand Avignon



CONSULTER L'ENSEMBLE DES ÉVÉNEMENTS DU GRAND AVIGNON ET DES 16 COMMUNES SUR LE SITE :

grandavignon.fr/fr/agenda

PROPOSER UN ÉVÉNEMENT SUR :

grandavignon.fr/fr/agenda/proposer-un-evenement



À partir du 1^{er} janvier 2022

NOUVEAU SERVICE

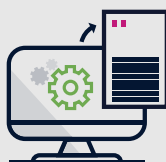
monurbanisme.grandavignon.fr

**Pour déposer et suivre mes
autorisations d'urbanisme en ligne !**

LA DÉMATÉRIALISATION **QUELS AVANTAGES ?**



Accessibilité
24h/7j



Démarches
facilitées



Zéro
papier



Gain de temps
pour le dépôt et
le suivi du dossier



Informations
sécurisées



Tracabilité
des échanges

Manuel d'utilisation disponible et téléchargeable sur

monurbanisme.grandavignon.fr